



République Française

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

ARRÊTÉ DU MAIRE N°11/2024

REGLEMENTATION DE CIRCULATION

Elagage - 96 route de Houdan

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

Vu la demande de l'**entreprise SMDA, sise 28 rue Roger Hennequin 78190 TRAPPES** pour le compte de la Communauté Urbaine GPS&O, chargée de réaliser des travaux d'élagage des arbres au droit du n°96 route de Houdan,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4

Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;

Vu le classement en route à grande circulation de la RD983 ;

Vu l'avis du Préfet des Yvelines en date du 29 avril 2024 ;

Considérant qu'à l'occasion de ces travaux des accidents pourraient se produire, si la circulation n'y était pas réglementée.

ARRÊTONS

ARTICLE 1 : A compter du **3 mai 2024** et pour la durée du chantier, la RD 983 entre le PR 24.041 et le PR 24.129 (section en agglomération) est soumise aux prescriptions définies ci-dessous pour tous les véhicules de 9h00 à 16h00 :

- Restriction de circulation sur une seule voie
- Rétrécissement de chaussée par alternat par feux ou K10
- Réduction de la vitesse à 30 km/h
- Interdiction de dépasser
- Interdiction de stationner

ARTICLE 2 : La durée du chantier est fixée à **5 jours**.

ARTICLE 3 : L'**entreprise SMDA**, retenue pour exécuter les travaux à la charge d'apposer les panneaux réglementaires.

ARTICLE 4 : Le maire, le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Septeuil, le responsable de la subdivision entretien exploitation nord-ouest du Conseil Départemental des Yvelines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Pour extrait certifié conforme,
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 3 mai 2024

Le Maire,
Serge ANCELOT

